



Membre
platine

Boisbriand, lundi 5 octobre 2026

Objet : Avis d'augmentations de prix – en vigueur le 5 novembre 2026

Cher client,

En réponse à la décision des États-Unis d'imposer des droits de douane sur les produits canadiens, le Canada a annoncé, à compter du 8 septembre 2026, de nouvelles contre-mesures visant l'acier et l'aluminium en provenance des États-Unis.

<https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/programmes/politiques-finances-echanges-internationaux/reponse-canada-droits-douane-americains/liste-complete-produits-americains-assujettis-contre-mesures-tarifaires.html>

Les seuls produits en provenance des États-Unis visés par ce droit de douane ciblé sont les anneaux de compression en acier inoxydable. Cela ne nous laisse pas d'autre choix que d'augmenter les prix pour ces produits de 20 % en vigueur le jeudi 5 novembre 2026.

Veuillez cliquer ici pour visualiser la nouvelle liste de prix.

À noter qu'aucun autre produit sur cette liste n'a été augmenté. Seuls les 39124, 39125 et 39126 ont de nouveaux prix.

Veuillez noter que BMI acceptera des commandes aux prix courants jusqu'au mercredi 4 novembre, à la condition que les articles soient en stock et que vos achats n'excèdent pas de façon démesurée vos achats normaux.

Nous vous remercions sincèrement de votre patience, de votre compréhension et de votre soutien alors que nous traversons ensemble cette période difficile.

Bien à vous,

Garth Anderson
Vice-président aux ventes
BMI Canada Inc.